



LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

Notre traditionnel rendez-vous semestriel d'information entre élus, associations et population est arrivé.

Après un été caniculaire, l'automne et le début d'hiver sont particulièrement arrosés. Cela perturbe fortement les récoltes et les semis de nos agriculteurs. Même si quelques arbres ont été arrachés et nos ruisseaux ont quitté leurs lits, heureusement nous avons subi peu de dégâts.

Nous avons enregistré un décès et deux naissances qui sont venues apporter la joie à leurs parents portant la population à 598 habitants.

Les travaux programmés ont pour la plupart été réalisés :

- WC et stockage à la halle
- peinture des portes et fenêtres du presbytère
- mise en conformité de la salle des fêtes
- parking au cimetière
- voirie en partenariat avec la CCPR (route de Coutures, renforcement de plus de 5 Kms de chemins blancs)
- l'adressage prend forme, il sera opérationnel en 2020 afin d'accompagner le déploiement de la fibre en 2022.

Notre Communauté de Communes a changé de nom, de « Pays Ribéracois », elle devient « Périgord Ribéracois ».

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit, malgré quelques avancées, il ne nous convient toujours pas. Le développement de la population, le maintien de nos écoles et la richesse associative nécessitent des zones constructibles plus étendues réparties sur tout le territoire communal.

Le transfert de la compétence « Ordures ménagères » exercée par le SMCTOM au SMD3 va entraîner de profonds changements dans le mode de collecte horizon 2022 ; seuls 5 points de ramassage demeureront sur toute la commune, suppression de la distribution gratuite des sacs noirs dès le 1^{er} janvier 2020.

L'été a été riche en activités, fête, spectacle, rendez-vous sportifs... Merci aux bénévoles de nos associations qui se dévouent toute l'année pour animer notre commune, sans oublier le personnel communal toujours là pour accompagner les actions et entretenir nos espaces verts très nombreux.

2020 verra le renouvellement du conseil municipal, un rappel des principales réalisations des six dernières années vous est présenté dans ce journal. Il relate l'activité variée et fournie de vos élus. Merci à eux pour leur implication et le suivi des projets. Etre au « service de tous » prend ici tout son sens.

Espérant vous rencontrer lors des vœux du 11 janvier, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles tous mes vœux de santé et de prospérité pour 2020.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 JUIN 2019

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11	12 DURIEUX Christèle
13	14	15	

Excusés : DEMARTEAU Christiane (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à BROUILLAUD Denis)

Absents : SIMONET Emmanuel, AUTHIER Gaëtan

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : VITRE Nathalie

TRANSFERT OBLIGATOIRE DES COMPETENCES EAU POTABLE ET/OU ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Monsieur le Maire indique que ce transfert à la communauté de communes était prévu au 1^{er} janvier 2020. Par lettre du 27 juin 2019, Monsieur le Préfet de la Dordogne notifie sa décision de report au 1^{er} janvier 2026. Le conseil municipal prend acte de cette décision.

AMENAGEMENT DU PARKING DU CIMETIERE

Un espace de stationnement sera créé sur le terrain communal. Les travaux seront réalisés par la SARL BELLOT.

AMENAGEMENT DE SECURITE

La circulation dans le bourg est croissante. Pour sensibiliser les usagers de la route sur la vitesse à respecter en agglomération, l'installation de deux radars pédagogiques solaires est envisagée.

Le conseil municipal émet un avis de principe favorable et sollicite Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne pour l'attribution d'une aide au titre des amendes de police.

COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS EN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire rappelle ce projet pris en charge par la société AMARENCO Construction. Il indique que la fermeture des côtés en bardage, les portails coulissants, l'éclairage et les aménagements extérieurs d'accessibilité seraient à la charge de la commune.

Le conseil municipal adopte le projet et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2020.

EQUIPEMENT D'UN DEFIBRILLATEUR

Outre le choix du lieu le mieux approprié, le problème de la responsabilité et de la formation de l'utilisateur se pose ; une décision ultérieure sera prise.

UTILISATION DE L'ETANG

Madame GARANDEAU, secrétaire de La Gaulle Ribéracoise sollicite son utilisation à différentes dates. Sa demande est acceptée avec mise à disposition gratuite sous la responsabilité de l'organisateur.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 26 JUILLET 2019

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusée : VITRE Nathalie

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : ROUSSARIE Francis

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE CELLES POUR L'ACHAT D'UN CHAPITEAU

La commune de MONTAGRIER, par convention, assure sa gestion. Des travaux de réparation trop importants ont conduit à son remplacement. La commune de CELLES versera une participation financière.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

UTILISATION DE LA HALLE ET DE L'ETANG

Le foyer LOU PRAT DOU SOLELH de RIBERAC sollicite l'utilisation de l'étang et de la halle.

Comme l'an passé, le conseil municipal accepte sa mise à disposition aux conditions habituelles et le règlement d'une participation forfaitaire.



**Aménagement
du chemin desservant
le village de Flayac**

**La rénovation du local des chasseurs
(portes, fenêtres, isolation et mobilier)
a été financée par la société de chasse**



SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 30 AOUT 2019

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11	12
13	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : DEMARTEAU Christiane (pouvoir à JABIOL Philippe), DURIEUX Christèle (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : VITRE Nathalie

LOCATION D'UN LOGEMENT

Monsieur et Madame LABASSE Emeline et Nicolas sollicitent l'occupation du logement au Rez-de-chaussée dans l'ancienne poste au 1^{er} octobre 2019.

Les conditions d'attribution d'un logement social conventionné étant remplies, le conseil municipal accepte leur demande.

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

Pour donner suite à la signature de la convention entre l'Etat et la commune le 05 juin 2019, le devis de SIGNALISATION24, pour l'achat de panneaux, est retenu.



RADARS PEDAGOGIQUES

Malgré les travaux importants d'aménagement et de sécurité de la traverse du bourg, des dépassements de vitesse sont régulièrement constatés. Pour améliorer cette situation, le conseil municipal décide l'achat de deux radars pédagogiques solaires à la SAS ELANCITE.

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

Chacun en ce qui le concerne : Monsieur AUTHIER Gaëtan et Monsieur ANDRIEUX Jean Didier se sont retirés de la salle et n'ont pas pris part aux délibérations.

(Monsieur TELEMAQUE, 1^{er} adjoint, a pris la Présidence de séance).

Le conseil municipal demande une participation forfaitaire pour 2019 en tenant compte de la revalorisation annuelle de 1,66% à :

- l'EARL DU BOISSET représentée par Monsieur AUTHIER Michel pour l'utilisation des terres communales situées à « Chèvremorte ».

- l'EARL PUY DES GARENNES représentée par Monsieur ANDRIEUX Jean Didier pour la mise en valeur deux parcelles situées à proximité de la mairie.

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés : DEMARTEAU Christiane (pouvoir à ROUSSARIE Francis), AUTHIER Gaëtan (pouvoir à TELEMAQUE Francis), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier).

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : JABIOL Philippe

REGULARISATION DES RETENUES DE GARANTIE

1°) SALLE DES FETES

Le conseil municipal constate que l'entreprise BEH n'a pas terminé les travaux de doublage conformément aux prévisions du marché et décide de conserver la retenue de garantie.

2°) ANCIENNE POSTE - LOGEMENTS

Les travaux sont terminés depuis le 20 juillet 2018 sans réserves. Le délai d'un an est expiré. Le conseil municipal prononce la réception définitive et autorise Monsieur le Maire, Maître d'œuvre, à entreprendre les formalités nécessaires au remboursement des retenues de garanties aux entreprises SCOMEBAT, ADH DOCHE, SBSM, JME et FROID CUISINE, l'entreprise LAFAYE ayant produit une caution bancaire, n'est donc pas concernée.

DETERMINATION DES CHARGES LOCATIVES

Concernant la maintenance des systèmes de climatisation des deux logements de l'ancienne poste, le montant et les modalités des charges locatives s'appliqueront mensuellement en plus du loyer à partir du 1^{er} janvier 2020.

TRAVAUX DE PLANTATIONS

Des travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés au village de Flayac ainsi qu'au Bourg au niveau du cimetière. Une haie de charmes à Flayac et des arbres variés au Bourg seront plantés par l'entreprise ANTHONY ROGER PAYSAGISTE.

AMENAGEMENT DE SECURITE DANS LE BOURG

Afin d'aider la commune à l'acquisition des deux radars pédagogiques, un accompagnement est sollicité pour l'attribution d'une aide au titre des amendes de police.

ENROCHEMENT DU RUISSEAU A PROXIMITE DE L'ETANG

Monsieur le Maire propose de sécuriser ce site et présente la proposition de GB TRANS TP. Les autorisations préalables sont demandées via le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne au titre de la loi sur l'eau. Le conseil municipal prendra une décision ultérieure.

UTILISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

- Le service à la population de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois souhaite organiser une journée détente à l'étang pour les seniors du territoire.

- La chorale trait d'union sollicite la mise à disposition de la salle des réunions de la mairie pour ses répétitions de septembre 2019 à juin 2020, les mercredis de 18 à 20h.

Ces demandes sont acceptées à titre gratuit.

ECOLE COMMUNALE / MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN

Les enseignants de l'école de CELLES voudraient créer un jardinet avec les enfants et recherchent un terrain. Une petite parcelle leur sera réservée le lieu restant à définir.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

Etaient présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés : JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), AUTHIER Gaëtan (pouvoir à TELEMAQUE Francis), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : PERRARD Andrée

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GESTION CANTINE SCOLAIRE

Le compte rendu financier de l'année scolaire 2018/2019 fait ressortir une saine gestion. Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention d'équilibre pour 2019/2020.

Le conseil municipal en prend acte et décide d'inscrire les crédits au Budget de l'année 2020.

AMENAGEMENT DE VOIRIE

Des travaux importants d'aménagement de la voie communale N°6 dite « route de Coutures », réalisés par la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, sont terminés dont 450m situés sur la commune de CELLES.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement par le versement d'un fond de concours à la CCPR.

PERSONNEL

- Frais de soins spécialisés

Suite à l'agression d'une employée sur son lieu de travail, à la prolongation des soins prescrits non remboursés, le conseil municipal accepte de prendre en charge ces honoraires.

- contrat de prévoyance AXA

Celui-ci arrive à échéance le 31/12/2019. L'assemblée délibérante décide son renouvellement à effet du 1^{er} janvier 2020 au taux de 5,60%.

MODIFICATION DES STATUTS

1°) du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne le 10 septembre 2019

2°) du Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne le 26 septembre 2019

Le Conseil Municipal donne son approbation.

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE CAMPAGNE AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA DORDOGNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce changement.

MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire présente le projet de remplacement des plaques commémoratives du Monument aux Morts ainsi que son financement par la participation de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de l'association Souvenir Français, de la Fraternelle Celloise des Anciens Combattants et la commune de CELLES.

Le Conseil Municipal retient le devis d'AZUR CREATION, accepte les aides financières et remercie les intervenants.

TELETHON

Il n'y aura pas d'activités au profit de la recherche génétique à CELLES cette année.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

Etaient présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2	3 BROUILAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusés : TELEMAQUE Francis (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), VITRE Nathalie, ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à AUTHIER Gaëtan),

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : AUTHIER Gaëtan

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

3 de nos agents communaux travaillent, pour une partie de leur temps, pour le compte de la commune de GRAND-BRASSAC ou celui de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois.

Monsieur le Maire propose la reconduction de leur mise à disposition pour une année par convention. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

STAGIAIRE AU SERVICE TECHNIQUE

Dans le cadre de sa formation scolaire en 3ème au collège MICHEL DEBET, Monsieur HARDY Lucas souhaite réaliser son stage du 16 au 21 décembre 2019 à CELLES.

Le conseil municipal accepte sa demande et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

1°) Le contrat de maintenance des logiciels de la mairie conclu avec JVS MAIRISTEM arrive à échéance le 31 décembre 2019 ; il sera reconduit pour l'année 2020.

2°) Le remplacement de l'ordinateur, datant de 2011, est envisagé pour répondre à l'évolution informatique. L'entreprise STARGATE est choisie pour la fourniture et l'installation du matériel.

MAINTENANCE DES ORDINATEURS DU MULTIMEDIA

La salle multimédia est équipée de postes informatiques. Pour assurer leur bon fonctionnement, un contrat de maintenance sera validé avec STARGATE INFORMATIQUE.

LOGEMENTS LOCATIFS

Les logements de la mairie, du presbytère et des écoles sont équipés du chauffage central au gaz ; leur entretien incombe aux locataires. Par mesure de simplification, le conseil municipal décide que la commune se substituera à eux, retient la SARL JAMOT, fixe le montant et les charges locatives mensuelles en plus du loyer à partir du 1^{er} janvier 2020.

CONVENTION FOURRIERE

Monsieur le Maire propose la reconduction de la convention fourrière avec la SPA de BERGERAC pour l'année 2020. Le conseil municipal donne son approbation et autorise Monsieur le Maire à la signer.

DEMANDE DE SUBVENTION

La Maison Familiale Rurale du Ribéracois sollicite une aide pour financer les actions éducatives dispensées à un jeune cellois. Une participation sera versée en 2020. Monsieur le Maire en informera la famille.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2019 suite...

MAINTENANCE DES ALARMES

Après étude des propositions des sociétés ASP24 de LUSIGNAC et SSI PRO de VILLETUREIX, cette dernière, la mieux disante, est retenue pour une année.

ACHAT D'UN PUPITRE

Le conseil municipal décide l'achat d'un pupitre avec micros et retient la proposition de l'Atelier du son.



DON DE LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le conseil municipal accepte ce don et remercie l'association.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



**Le conseil municipal vous
invite à venir partager
le verre de l'amitié
le samedi 11 janvier 2020
à 15h00 à la salle des fêtes**



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

POUR VOTRE INFORMATION



Au 1^{er} janvier 2020

TRANSFERT DE COMPETENCES DU SMCTOM AU SMD3

A noter : Le SMD3 souhaite harmoniser la distribution des sacs.
Au 1^{er} janvier 2020, seuls les sacs jaunes seront distribués en mairie

HORIZON

Redevance incitative

et

nouveau mode de collecte



Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



De l'école...

L'année 2019-2020 a commencé sur les chapeaux de roue. Les élèves de l'école ont participé à la journée nationale du sport, à l'occasion de la coupe du monde de rugby au Japon. Ils ont pour cela réalisé des jeux avec un ballon de rugby.



De plus chaque semaine, les élèves se réunissent afin de préparer le conte musical « Un poirier m'a dit ! ». Ils le présenteront, en fin d'année avec les écoles de Montagrier et Tocane dans un lieu qui reste à définir.

Les élèves ont confectionné des objets vendus au marché de Noël afin de financer une partie du voyage scolaire au Pays Basque à la fin de l'année.



... à la **BIBLIOTHEQUE**

En traversant le bourg, les lundis après-midis, une semaine sur deux, nous avons vu toutes les belles décorations sur les petits sapins et, la tentation a été trop forte, nous avons fait un arrêt devant le grand sapin joliment décoré. Merci au comité des fêtes qui nous perpétue la magie de Noël !



Devinette :

Le midi, Christine nous y prépare de savoureux repas « comme à la maison »

Après l'école, sous la surveillance de Colette et de Maëlys, nous y passons des moments récréatifs et éducatifs

Où sommes-nous ?

réponse :



à la **CANTINE et GARDERIE PERISCOLAIRE**



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

COMITE DES FETES

Assemblée générale : 01/03/2019
Président : ANDRIEUX Jean Didier
Secrétaire : Sébastien PERRARD
Trésorière : Michelle BROUAGE

LOISIRS ET DECOUVERTES

Assemblée générale : 06/12/2019
Président : Daniel FROMAGEOT
Secrétaire : Jean Marc FOURGEAUD
Trésorière : Michelle BROUAGE

AMICALE LAIQUE

Assemblée générale : 10/10/2019
Présidente : Emmanuelle ROGER
Secrétaire : Nathalie BROUILLAUD
Trésorière : Agnès CHAUMETTE

GESTION CANTINE

Assemblée générale : 10/10/2019
Présidente : Sabrina VILAIN
Secrétaire : Colette DOYEN
Trésorière : Sylvie MATHIEU

FRATERNELLE CELLOISE

Assemblée générale : 08/05/2019
Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD
Trésorière : Paulette ANDRIEUX

COMITE PAROISSIAL

Assemblée générale : 07/03/2019
Présidente : Paulette ANDRIEUX
Secrétaire : Robert DUCOURTIEUX
Trésorier : Jean-Marie JOUSSAIN

GESTION PLAN D'EAU

Assemblée générale : 21/02/2019
Président : Sébastien PERRARD
Secrétaire : Christian FEYTE
Trésorière : Andrée PERRARD

SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale : 14/06/2019
Président : Philippe JABIOL
Secrétaire : Gilles SOREY
Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Assemblée générale : 30/06/2019
Président : Lionel MUET
Secrétaire : Jean-Luc GIROUX
Trésorier : Pascal DESVEAUX

CELLES TENNIS CLUB

Assemblée générale : 31/10/2019
Président : Gaël PONCET
Secrétaire : Jean-Rémi DEMARTEAU
Trésorière : Sabrina SOULIER

PETANQUE CELLOISE

Assemblée générale : 07/04/2017
Président : Jean-Jacques
BROUILLAUD
Secrétaire : Christèle DURIEUX
Trésorière : Colette DOYEN

**Rejoignez-les,
participez à leurs activités,
dynamisez votre village !**

AMICALE LAÏQUE

Le Vendredi 28 Juin sous la halle, l'année scolaire s'est terminée dans la bonne humeur.
Après le spectacle des enfants, un repas a clôturé la fête de l'école.



Les enfants se sont amusés sur les deux jeux gonflables mis à leur disposition, pour l'occasion.

L'Amicale Laïque a tenu son assemblée générale le Mardi 08 Octobre 2019, peu de parents étaient présents.

Petit rappel : les fonds récoltés, lors des différentes manifestations organisées, sont entièrement destinés à nos enfants scolarisés dans le RPI.

Le Samedi 7 Décembre 2019, le marché de Noël s'est très bien déroulé à la salle des fêtes de Celles, une formule tartiflette était proposée.

Les deux écoles se sont rassemblées à la salle des fêtes pour le Noël de nos petits. Un repas festif leur a été servi. A cette occasion, l'Amicale Laïque a offert des livres aux enfants Cellois.

Prochainement en 2020, un loto en avril, la tenue de l'étang et le vide grenier du 1^{er} mai.

Le bureau et sa présidente
vous souhaitent de passer de...



Celles Tennis Club

Le CTC a fêté ses 40 ans ! Nous remercions toutes les personnes présentes qui sont venues parfois de très loin pour participer au tournoi et aux festivités. Beaucoup d'émotions et de nostalgie pour les membres et anciens membres.



Le traditionnel repas d'Anthony animé par le Jersey Julie fut un véritable succès avec près de 100 personnes.



Rendez-vous l'année prochaine pour le dernier menu concocté par Anthony (rien à voir avec le brexit !)

Le 27 septembre 2019, les membres de l'association du Tennis Club du Val de Dronne se sont réunis en Assemblée Générale.



Augmentation des effectifs (+ 19) avec 113 enfants en école de tennis et tennis à l'école ; 65 adultes ; 7 adultes handicapés valides (=) ; 2 licences découvertes.

Composition du bureau : Présidente : DEMARTEAU Christiane
Trésorier : DEMARTEAU Jean Rémi / Secrétaire : CARRET Françoise

Les activités :

- fête du tennis le 8 juin à Lisle
- fête du club le 29 juin à Tocane ;
- animation tennis à l'école début juillet à Lisle et un cycle de septembre à octobre à Celles
- stage d'été sur le site de St Méard.
- tournoi open du 17 au 31 Aout 2019. Julien du TC VD s'est incliné en finale face à un adversaire licencié au club de Rouffignac. →
- compétitions par équipes septembre – novembre 2019 : mixte, seniors+. (cinq équipes engagées),

← Deux jeunes du club Tom et Milo âgés de 4 et 5 ans ont fait leur 1^{ère} compétition Galaxie en ballon violet. Bravo à eux !

En cours :



- entraînements : débutantes le vendredi soir, compétitrices le samedi matin, loisirs le dimanche matin à Celles, compétiteurs le jeudi soir à St Méard de Drôme,
- école de tennis le samedi matin à Tocane,

- compétitions par équipe le week-end de novembre 2019 à mai 2020 cinq équipes engagées (2 féminines et 3 masculines)

Retrouvez nous sur facebook @TCValdeDronne.
Contact : tel : 06 85 05 30 67 ; mail : 59240666@fft.fr.



Bonnes fêtes de fin d'année

Club Athlétique Cellois

Voilà l'année 2019 qui s'achève et l'année 2020 qui pointe son nez.

Bilan sportif

Nous sommes toujours en entente avec Tocane ce qui permet de compléter notre effectif de 14 licenciés. La 1ere phase en D4 brassage est terminée et nous sommes 6eme ce qui nous qualifie pour la 2eme phase en D4 promotion. Notre objectif est de terminer 1er pour participer aux poules finales.

Nos vétérans toujours aussi actifs ont fait 3 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur.

Les intempéries ont sérieusement perturbé le calendrier des rencontres.

Les festivités

Nous commençons par la journée du souvenir en hommage aux disparus Gabillou et Roger Andrieux notre président emblématique et le trophée des frères GIROUX. Cette manifestation a eu lieu le samedi 31 aout.

Notre plus grand joueur blessé

☞ Remise des coupes



Merci aux nombreux participants et spectateurs.

Nous continuons avec la soirée du 16 novembre avec notre célèbre Pascal dit « Kalou » qui a fêté ses 50 ans.

Le 30 novembre a eu lieu notre concours de belote avec un record de 86 équipes.

Tous les bénévoles étaient ravis de cette réussite. Nous tenons à les remercier pour leur participation à la vie du club.

Le CAC joueurs et membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et à l'année prochaine.
Un petit rappel ! N'oubliez pas notre traditionnel loto du 5 janvier 2020 !

PETANQUE

Le samedi 14 septembre, 36 équipes se sont affrontées lors du traditionnel concours.



La soirée s'est clôturée par un sympathique repas partagé par une centaines de convives.

Les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

DETENTE CELLOISE

Après-midi détente :

Notre « petite tribu » continue de s'agrandir. Nous remercions en particulier ceux qui nous amènent leurs amis comme Daniel et Kate qui viennent en tant que "voisins" de la commune.

Les jeux de cartes et de société attirent de plus en plus d'adeptes ce qui nous permet de parler, de rire, d'échanger et bien sûr de faire travailler notre mémoire ; cette année, nous avons confectionné les nœuds qui ornent les sapins de Noël des rues de Celles.



A la demande de tous, nous nous retrouvons le jeudi après-midi tous les 15 jours.

En attendant 2020, bonnes fêtes à tous.

Renseignements : 05 53 90 77 30

GESTION PLAN D'EAU



Sous un soleil radieux,
la saison s'est terminée
le 23 Juin à l'étang communal.

Le concours de pêche du 20 Juillet s'est déroulé sous les meilleurs auspices avec de nombreux pêcheurs.

En même temps, en partenariat avec l'association M.V.C.G. Dordogne, basée à Atur, nous avons organisé une reconstitution d'un camp militaire de la seconde guerre sur deux jours, première du genre sur la commune. Tout y était : les soldats, les infirmières, les radios, les véhicules (jeep, GMC, motos, vélos, ...).



Ils ont animé la commune jusqu'au dimanche soir : promenade en jeep aux alentours (Celles, Ribérac). Certains enfants étaient très heureux de faire un tour de jeep conduite par leur chauffeur de bus scolaire. Ils ont rendu hommage aux Cellois morts pour la France au monument sur la place et, toujours accompagné de M. le Maire, se sont dirigés vers la stèle érigée en l'honneur du groupe Heric.



A cette occasion, deux repas ont été servi sous la halle.

En 2020, nous reconduirons cette manifestation lors du week-end de la fermeture de l'étang, les 20-21 Juin.

Nous serions heureux de vous accueillir nombreux à ce rassemblement.

Cette année, à la demande d'un petit groupe de jeunes, nous avons organisé un « enduro carpes » le 6 juillet.

L'Association remercie les pêcheurs de leur participation, les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine, vous donnent rendez-vous en 2020.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos bons vœux pour 2020.

Pour plus de renseignements : 05 53 90 77 30



LOISIRS & DÉCOUVERTES



Le 6 juillet nous étions nombreux à écouter les chants de Vox Vésuna, ce concert fut suivi d'un repas convivial.

28 juillet soleil sur Mensignac, mais la veille quelle pluie ! nous avons l'impression d'être dans les marigots de Floride nous étions 11 chaussés de bottes



Le 25 août à **Echourgnac**, 21 promeneurs ont randonnée, pique-niqué et visité le mémorial de la résistance

15 septembre à **Celles**, nous étions toujours aussi nombreux pour la fortune du pot



08 septembre **Mazeyrolles** seulement 9 personnes. randonnée et inoubliable promenade en calèche

Le 27 octobre les confitures étaient variées et excellentes



Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

<http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24>

Vous pouvez nous contacter par mail : promenadeacelles@gmail.com, nous restons à votre disposition.

COMITE DES FETES

La fête patronale,
3 journées d'animations intenses
qui se sont déroulées les 3, 4 et 5 août...



Après le succès du loto le **Samedi** soir, le **Dimanche** a débuté par le concours de pêche. Randonneurs et vététistes sur le départ



L'après-midi, malgré la forte chaleur, belle démonstration des catcheuses et des catcheurs à l'ombre de la halle !



Toute la journée, les amateurs de jeux anciens se sont amusés comme des enfants.
Le magnifique feu d'artifice a clôturé la journée.



Les festivités sont reparties en force le **Lundi** avec le concours de pétanque, les jeux pour enfants et le repas moules frites attirant de nombreux participants



Le comité des fêtes remercie les participants et les bénévoles pour la réussite de notre fête locale.

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

La Fraternelle Celloise des Anciens Combattants, en liaison avec la municipalité, s'attache à conserver et à transmettre aux jeunes générations le souvenir des combattants et des principes qui les animaient et qui les animent aujourd'hui.

Ce semestre, elle a participé à des manifestations du souvenir sur la commune et en dehors le 28 juillet à Saint-Etienne-de Puycorbier.

Le 11 novembre



Les nouvelles plaques du monument aux morts ont été inaugurées mettant à jour la liste des Cellois « Morts pour la France ».

Cette réactualisation a pu être réalisée grâce au travail de mémoire fait par Monsieur et Madame Bedon.

La célébration a été présidée par Jean-Didier Andrieux, Maire, entouré du chef d'escadron Jean Rémi Demarteau, président de la Fraternelle Celloise, de Frédéric Duhard représentant le Souvenir Français du comité de Périgueux et des trois porte-drapeaux.



Le financement de ces travaux a été subventionné par l'office national des anciens combattants, le Souvenir Français, la Fraternelle et la municipalité.



On pouvait remarquer l'assistance nombreuse parmi laquelle les instituteurs Mme Labalme, M. Bourdon et leurs élèves.

L'inauguration s'est poursuivie par un recueillement à l'église suivi d'un dépôt de gerbe à la croix du cimetière.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Le 04 juillet 2019, BOURDON ROBIN Cléopée Maëwenn, le Bourg

Le 1^{er} novembre 2019, GROLIERE BRUT Matéo, le Breuilh



BAPTEME CIVIL

Le 17 août 2019, LASSERRE Liham Mattéo, le Claud

Le 17 août 2019, LASSERRE Manon Leïla, le Claud



DECES

Le 03 décembre 2019, RIBES André, Chez Poète

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Madame PICAUVET Justine, le Breuilh
- Monsieur PERRON Adrien, la Chauvelie Haute
- Monsieur et Madame LABASSE Nicolas, Emeline et leur fils, le Bourg
- Monsieur CONTRINO, Madame LABALME et leurs enfants, Puyssonner
- Monsieur et Madame KANEL Jean-Luc, Virginie et leur fils, Guillonnet
- Madame LOMINE Aude, Monsieur MAGNE Bertrand et leur fils, Joubertias
- Madame GRENIER Sabrina et sa fille, Réjouy
- Monsieur GLORIA Julien, Madame COMBAUD Camille et leurs enfants, Flayac

**NOUVEAUX
ARRIVANTS !**
Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

VOS DEMARCHES

ELECTIONS

Vous habitez la commune et n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez procéder à cette démarche volontaire tout au long de l'année.

ATTENTION ! Années électorales ! Le 7 février 2020 est la date limite d'inscription pour les municipales. **Pensez-y !**

A NOTER !

La commune est en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données en France (RGPD)**, la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.

Contacts et numéros utiles

SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr

Secrétariat : Sylvie MATHIEU

Permanences : lundi : 08h30/12h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00
Samedi : 9h00/12h00

🗓 **CONGES** : du 31 décembre (après-midi) au 04 janvier 2020.

Adresse du site communal : www.celles24.fr

page d'accueil →

Bibliothèque : Maëlys LAFOREST

Tél. et permanences : idem mairie / Mail : maelys24600@hotmail.com

Merci aux personnes qui donnent des livres.

Salle Multimédia : Responsable de l'initiation : Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03

(Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie)

A NOTER : les mineurs seront accompagnés obligatoirement d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : Maëlys LAFOREST TEL. 05 53 91 96 61

Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

🗓 **CONGES** : fermeture du 24 au 28 décembre, le 31 décembre 2019 et le 04 janvier 2020.

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE CELLES ET GRAND-BRASSAC)

- Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85

- Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL. 05 53 91 97 61

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

- Christine TELEMAQUE, cantinière



- Colette DOYEN, responsable de la garderie



TEL 05 53 90 43 45

- Maëlys LAFOREST, surveillante



SALLE DES FETES OU LA HALLE : Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

PREVENTIONS !

pour votre sécurité ...



En cas de besoin !

